

L'emploi dans la transition écologique

Déclaration du groupe de la mutualité

La prise en compte des préoccupations environnementales transforme peu à peu nos façons de travailler et de produire.

Cette réorientation incontournable de notre modèle de production et de consommation dans de nombreux secteurs comme le BTP, les transports, l'agriculture, l'industrie, l'énergie, a un impact sur l'ensemble des secteurs et notamment celui de la santé. Cet impact joue à la fois sur la qualité et le nombre des emplois créés, qu'ils soient directs ou indirects.

Il est donc nécessaire, comme le souligne l'avis, d'identifier et d'anticiper les besoins en compétence, en qualifications, en formation et en emplois de ces activités pour le développement d'une économie inscrite dans la transition écologique.

Nombreux sont les facteurs qui influent négativement sur la santé, nous l'avons d'ailleurs souligné à travers différents avis de notre assemblée, aussi bien celui sur les inégalités sociales et environnementales que celui sur la gestion des sols agricoles. A partir de ces risques avérés sur l'environnement et la santé publique, de nouveaux métiers vont s'exercer dans le secteur de la santé : c'est le cas des « chasseurs de pollution », qu'ils interviennent sur le lieu de vie ou le lieu de travail, vont se développer. La mutualité de Bourgogne a d'ailleurs initié depuis plusieurs années un projet de service régional en conseil médical en environnement intérieur pour les patients allergiques et/ou asthmatiques afin de repérer les polluants dans l'objectif d'éviter les maladies respiratoires.

Il est important, comme cela est indiqué dans l'avis, de développer des démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau des entreprises, des branches et des territoires en lien avec la transition écologique afin d'accompagner les entreprises, et notamment les TPE et les PME, et les salariés dans l'anticipation de ces mutations.

Le groupe de la mutualité estime aussi qu'il est important d'associer à ces débats les acteurs de la société civile, en particulier à travers les CESER qui apporteraient l'approche régionale nécessaire.

Enfin, nous soutenons la nécessité d'étendre au champ de la santé publique le développement des activités de prévention. La question de la formation et de la création d'emplois en matière de prévention des risques est également indispensable.

La seconde étape de la Nouvelle France industrielle vient d'être dévoilée. Parmi les 10 solutions présentées, 4 concernent directement le développement durable : nouvelles ressources, mobilité

écologique, transport de demain et ville durable. Ces projets doivent permettre de tracer les contours d'un nouveau modèle de développement, plus durable et générateur d'emplois.

Espérons que cette impulsion et que l'engagement collectif dans les politiques de transitions écologiques permettront de parvenir à une économie plus respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois de qualité.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.